

Orientations pour les diaconies paroissiales - Document de référence élaboré par le diocèse de Saint-Etienne

09 janvier 2018



ORIENTATIONS POUR LES DIACONIES PAROISSIALES

Document de référence – Diocèse de Saint-Etienne

En 2015, à la suite de Diaconia 2013, Mgr Dominique Lebrun lançait les diaconies paroissiales dans notre diocèse de Saint-Étienne. Après le temps de la mise en route, de l'expérimentation, est venu le moment de donner des orientations pour favoriser le lancement et le développement d'une diaconie dans chaque paroisse du diocèse.

À l'appel du Christ, vivre le service

La diaconie est un service qui aide l'ensemble des membres d'une paroisse à être attentif aux plus pauvres, à ceux qui sont aux marges, à ceux qui sont fragilisés ou souffrants, de bien des manières. Elle veut permettre à chacun d'ouvrir les yeux, de se mettre en route dans un service, de réfléchir aux questions de la pauvreté et à l'organisation de notre société, de faire face à ses responsabilités, d'être toujours davantage généreux... La diaconie n'est pas l'affaire de quelques-uns qui auraient une fibre plus sociale, mais elle concerne chacun des membres de la communauté, car :

- Chacun est appelé à servir comme le Christ : « C'est un exemple que je vous ai donné afin que vous fassiez vous aussi comme j'ai fait pour vous ». Jn 13, 15
- Chacun est appelé à se découvrir pauvre parmi les pauvres, pour accueillir le don de Dieu : *« Lui qui est riche, il s'est fait pauvre à cause de vous, pour que vous deveniez riches par sa pauvreté »*. 2 Co 8, 9
- Chacun est appelé à se laisser toucher par la détresse de ses frères et sœurs, et à se faire leur prochain, comme le bon Samaritain qui descend à Jéricho : *« Il le vit et fut saisi de compassion »*. Luc 10, 33
- Chacun doit se sentir responsable de ses frères, car le Christ nous invite : *« Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés »*. Jean 15, 12
- Chacun peut et doit poser des actes concrets pour le service de ses frères et sœurs : *« Venez les bénis de mon Père, car j'avais faim et vous m'avez donné à manger... Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait »*. Mt 28, 35.40

La responsabilité que le Christ nous confie à l'égard de nos frères et sœurs plus fragiles est importante, parfois lourde. La diaconie paroissiale veut aider la communauté dans son ensemble - et chacun en particulier - à y faire face, là où il est, avec les moyens qui sont les siens, en s'inscrivant dans une œuvre commune. L'enjeu est l'authenticité de notre vie chrétienne, de notre vie dans l'Esprit et la crédibilité de notre témoignage évangélique.

Missions des diaconies paroissiales

1/ Vivre la fraternité dans l'Église avec tous, en associant plus particulièrement celles et ceux qui sont en situation de fragilité économique, matérielle, psychologique, familiale, sociale et culturelle. Permettre aux plus pauvres d'être acteurs dans les différents domaines de la vie paroissiale. Prier pour eux et avec eux, en veillant à leur laisser toute leur place dans les célébrations liturgiques. C'est une mission qui favorise l'intégration.

2/ Proposer une réflexion sur les questions sociales, à la lumière de l'Évangile et de la doctrine sociale de l'Église : conférences, débats, groupes de partage... C'est une mission de formation.

3/ Interpeller les membres de la communauté pour qu'ils soient attentifs à ceux qui sont en situation de fragilité et pour qu'ils s'engagent, chacun selon ses talents : fraternité, soutiens divers, dons, partage de savoirs, de biens... Encourager et aider chacun à se mettre en route de manière simple et adaptée. C'est une mission de soutien.

4/ Aider chaque réalité de la paroisse à être attentive, dans son service, aux plus pauvres. Accompagner quand il faut faire face à des situations particulières dans le cadre de la catéchèse ou de célébrations de baptême, de mariage et de funérailles. C'est une mission transversale qui soutient tous les services.

5/ Répondre à des besoins concrets de solidarité et d'aide en situation d'urgence, en impliquant des membres de la communauté, en lien avec les associations compétentes. C'est une mission d'urgence.

6/ Organiser des rencontres et des temps forts autour des questions de solidarité. C'est une mission festive.

7/ Favoriser les relations entre les différents acteurs de la solidarité, localement, dans l'Église et bien au-delà, pour se connaître, pour des actions concertées ou des partenariats avec les mouvements caritatifs, des associations laïques, mais aussi dans une perspective œcuménique ou interreligieuse. C'est une mission de collaboration large pour répondre de manière plus efficace aux besoins des plus pauvres.

Fonctionnement et organisation

- La diaconie est constituée de tous les membres de la communauté paroissiale, au titre de leur baptême.

- Le curé, comme pasteur de la communauté, préside la diaconie paroissiale.

- Les diacres ont naturellement une place singulière dans les diaconies, en vertu même de leur ministère.

- Selon leurs charismes, les consacrés ont aussi un rôle important à jouer.

- Chaque diaconie a un animateur qui coordonne son action. Il est nommé par le curé de la paroisse, en accord avec le responsable de la diaconie diocésaine. Il est membre du conseil pastoral.

- L'animateur de la diaconie, en lien avec le curé, constitue autour de lui une équipe pilote qui est chargée d'encourager, de fédérer et de soutenir les différentes missions propres à la diaconie. Elle rassemble des personnes très différentes : milieux, engagements, expériences professionnelles, lieux d'habitation...

- En lien avec le conseil pastoral et le conseil économique, la diaconie paroissiale a la responsabilité de l'attribution du 1% de solidarité.

- Les missions de la diaconie sont nombreuses. Chaque paroisse se donne des priorités, selon les besoins et les possibilités, qui sont revues régulièrement pour rester attentif aux appels des frères.

- La diaconie donne place à la diversité des projets, des personnes, des approches et des charismes. Pour cela, la subsidiarité et la démultiplication des forces sont essentielles.

- Chaque paroisse doit avoir sa diaconie propre, selon ses moyens, mais une entraide des diaconies avec des actions communes, est très souhaitable au niveau des alliances paroissiales.

- La diaconie paroissiale n'est pas le tout de la vie caritative de l'Église. Elle œuvre tout particulièrement avec les mouvements, les consacrés et toutes les associations concernées.

Le soutien de la délégation diocésaine

Elle est au service des diaconies paroissiales, elle favorise leur création et accompagne leur développement. Elle apporte une expertise auprès des diaconies paroissiales pour discerner et soutenir leurs projets. Elle facilite les échanges d'expériences entre les différentes paroisses. Elle propose des outils pour la réflexion sur les questions sociales, dans la lumière de l'Évangile. Elle assure une formation et un suivi pour les animateurs de la diaconie et leurs équipes. Elle coordonne les actions dont l'ampleur dépasse celle de l'alliance paroissiale.

« Que chacun donne comme il a décidé dans son cœur, sans regret et sans contrainte, car Dieu aime celui qui donne joyeusement » (2 Co 9, 7)

+ Mgr Sylvain Bataille, Évêque de Saint-Étienne Saint-Étienne, le 26 novembre 2017, en la fête du Christ-Roi

Retrouvez le document de référence du diocèse de Saint-Etienne, en version PDF, ci-dessous en pièce-jointe.

titre documents joints

- [diaconie_paroissiale_document_de_reference_07-12-2017_st_etienne.pdf](#)

URL source: <http://fondationjeanrodhain.org/theologie-de-la-charite/pratiques-de-la-diaconie/orientations-pour-les-diaconies-paroissiales>